



Dossier de presse de l'inauguration du centre

PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE LA CREUSE

Au Nord-Ouest du Massif Central, la Creuse s'étend sur 5 559 km² entre le Plateau de Millevaches au Sud, le Berry au Nord, l'Auvergne à l'Est et les Monts du Limousin à l'Ouest.

Réunissant des fragments des anciennes provinces de la Marche et du Limousin, premiers gradins du Massif Central en venant de l'Ouest, le département de la Creuse présente un relief moyen, formé de plateaux granitiques ou schisteux, creusés de nombreuses vallées.

C'est dans son ensemble un vaste socle de roches primaires avec néanmoins une anomalie : le petit bassin tertiaire de GOUZON. Plusieurs cycles d'érosion ont nivelé les vieux plissements hercyniens en formant une série de plateaux étagés. L'altitude décroît rapidement du Sud au Nord passant de 931 mètres près de LA COURTINE à 200 mètres, niveau de la Creuse à sa sortie du département.

Un sous-sol perméable, fréquemment argileux et des pluies réparties sur toute l'année font de la Creuse un pays de sources nombreuses au réseau hydrographique abondant.

Ses cours d'eau en grande majorité appartiennent au Bassin de la Loire ; les principaux d'entre eux s'échappent en éventail du Plateau de Millevaches.

Le Cher d'orientation Sud-Nord et ses affluents, la Tardes et la Voueize, drainent l'Est du département.

La Creuse, grossie de la Rozeille, de la Petite Creuse et de la Sédelle arrose la majeure partie du département en coulant du Sud-Est vers le Nord-Ouest.

Depuis le Moyen-Âge, à l'initiative des ordres monastiques, la Creuse s'est dotée d'un nombre élevé d'étangs destinés originellement à la pisciculture et à l'irrigation.

Elle dispose en outre de deux retenues importantes avec le Lac de VASSIVIERE (1 000 ha) et celui de LAVAUD-GELADE.

On présente souvent le climat de la Creuse comme continental et froid. Cette erreur d'appréciation provient de la confusion trop fréquente entre climat montagnard et climat continental. L'altitude du Plateau de Millevaches introduit effectivement des traits montagnards (durée de l'enneigement). Cependant, la majeure partie du département subit largement une influence océanique laissant apparaître vers l'Est quelques nuances continentales.

L'économie creusoise, comme celle de la Région Limousin, est restée en grande partie tournée vers l'agriculture (jusqu'en 1968 la population active agricole représentait 50,5 % de la population active totale). Aussi le département ne possède-t-il qu'une armature urbaine très faible de cinq petites villes dont les deux plus importantes sont GUERET et AUBUSSON.

Avec 16 147 habitants, GUERET -chef-lieu du département- en est aussi l'agglomération la plus importante.

Jusqu'alors tournée essentiellement vers le tertiaire (administration et commerce), GUERET a connu cependant une intéressante croissance démographique due à la création récente d'emplois industriels : plusieurs entreprises, nées ou décentralisées entre 1952 et 1977, se sont régulièrement développées.

Toutefois, depuis 1978, plusieurs sociétés ont été placées en règlement judiciaire. En conséquence, la situation de l'emploi dans le secteur secondaire s'est brutalement détériorée, tant au chef-lieu que dans les différentes zones à caractère industriel du reste du département.

Cependant, le chef-lieu de la Creuse a vu son parc de logements s'enrichir très sensiblement grâce en particulier à la réalisation d'une Z.A.C. Centre Ville : ainsi l'objectif de 20 000 habitants qu'il s'est fixé à très court terme n'apparaît pas irréalisable.

En revanche, AUBUSSON, 6 227 habitants, unique Sous-Préfecture de la Creuse, mondialement connue pour ses tapisseries, connaît une certaine stagnation. Seules 300 personnes sont encore employées dans le secteur traditionnel de la tapisserie. (Cependant, le tiers d'entre elles est spécialisé dans la fabrication de tapis mécaniques). Quant aux autres activités industrielles d'AUBUSSON, elles n'ont pas sensiblement progressé.

Si les résultats du recensement effectué en 1975 font apparaître que la Creuse a connu la plus forte dépopulation de toute la province française (- 6,8 %, soit une perte de 10 700 personnes entre 1968 et 1975), tout tend à prouver qu'elle pourrait s'arracher à ce déclin et inverser enfin ce courant mortel par la mise en oeuvre accélérée d'une politique vigoureuse de créations d'emplois : une action volontariste serait susceptible, en y maintenant ou attirant suffisamment de jeunes, d'y assurer tout à la fois un certain équilibre économique et la qualité de la vie.

L'implantation par la manufacture de Pneumatiques Michelin d'une unité de production à Guéret comportant la création dans l'immédiat de 270 emplois avait suscité beaucoup d'espoirs qui ont été déçus par l'annonce récente, par cette Société, de l'ajournement de la mise en route de cette usine compte tenu de la conjoncture économique.

LA VILLE D' AUBUSSON

La ville d'AUBUSSON, Capitale de la Tapisserie, est située à un carrefour routier constitué en particulier par les anciennes R. N. 141, R. N. 142, R. N. 690 et R. N. 682. Elle se trouve ainsi à 40 km de GUERET, 60 km de MONTLUCON et à peu près à égale distance de CLERMONT-FERRAND et de LIMOGES ; la Ville a une hauteur moyenne de 430 m (au Pont-Neuf), dans un site tourmenté (conforme à l'étymologie celtique de son nom), au confluent de la Creuse, de la Beauze et de quelques ruisseaux. Elle est enserrée entre des rochers hauts de plus de 100 m et se trouve dominée en son centre, par la colline dite du "Chapitre" qui porte les ruines du Château de la famille d'AUBUSSON, rasé sur ordre de Richelieu.

Outre son Château, AUBUSSON offre d'autres Monuments : Maisons Anciennes (Hôtel des Vallenets, Maison dite du "Vieux Tapissier"), des Fontaines, le Pont de la Terrade, frappé de l'écu de France, la Tour de l'Horloge, vestige des anciens remparts, etc ...

Après avoir dominé la vie économique de la Cité, la Tapisserie ne représente plus qu'une faible part de son activité qui repose principalement sur l'industrie : F. R. L. E. (Lampes électriques), Fonderies (aluminium), SAMA-DITO (matériel d'hôtellerie), M. E. M. C. (électromécanique), SALLANDROUZE (tapis mécanique) sont les principaux employeurs, une vingtaine d'ateliers de tapisserie regroupent environ 250 personnes et vont de l'artisan travaillant seul à la "fabrique" qui emploie 30 ou 40 personnes.

Il existe d'autres secteurs d'activité : carrières, bâtiment et travaux publics, banques, commerces, administrations, etc ... AUBUSSON joue, en particulier, un rôle commercial important : la Ville compte 190 commerces et services.

De nombreux emplois sont également offerts dans les secteurs social et médical : maison de retraite, maison de santé, maternité, clinique (plus une clinique dentaire), dispensaire. Il convient, à ce propos, de souligner également l'importance de la couverture médicale ou paramédicale dont dispose la population : médecins, chirurgiens, chirurgiens-dentistes, ophtalmologiste, infirmiers libres, etc ...

Situé au coeur d'une zone qui continue à connaître le phénomène du dépeuplement, le chef-lieu de l'arrondissement constitue pour tout le Sud de la Creuse un point d'ancrage d'une importance vitale.

Il dispose d'atouts non négligeables : image de marque, excellente qualité de main-d'oeuvre, potentiel de formation.

Les perspectives d'avenir sont, en partie, liées à l'attitude qu'adopteront les acteurs locaux face à la nécessité de promouvoir le développement économique. Le Contrat de Pays, en cours d'élaboration devrait permettre la définition d'une stratégie plus offensive dans ce domaine.

La population qui s'est accrue notablement depuis 1954 connaît cependant un pallier depuis 1968.

- Evolution de la population -

| | 1954 | 1962 | 1968 | 1975 |
|-------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Population totale : | | | | |
| . en chiffres absolus | 5 595 | 6 279 | 6 761 | 6 824 |
| . en indices | 100 | 112 | 120 | 122 |
| Population sans double compte | 5 259 | 5 669 | 5 934 | 6 227 |

La ville est gérée par un Conseil Municipal élu sur une liste d'union de la gauche qui sur 23 membres, compte 5 socialistes, 5 communistes et 13 membres sans appartenance politique officielle.

La municipalité est ainsi composée :

Maire : M. Robert PETIT - SOC

Adjoints : M. Michel MOTHE - DVG
M. Robert JUILLE - COM
M. Raymond RONTEIX - DVG

Adjoints supplémentaires : Mme Marcelle PEYROUX - DVG
M. J. -C. GRENIER - COM
M. Michel VACHERON - DVG

Rattachée à l'Académie de LIMOGES, la Ville d'AUBUSSON offre plusieurs groupes scolaires primaires et écoles maternelles, un lycée d'enseignement professionnel, une école privée (classes maternelles, primaires et 1er Cycle) et l'une des six Ecoles Nationales d'Art Décoratif ; installé dans des bâtiments modernes, comportant un internat, cet établissement est spécialisé dans la tapisserie : peinture murale

et tissage, mais dispense aussi un enseignement artistique général, et des cours sont réservés aux élèves des écoles primaires de la Ville ; il reçoit également des stagiaires étrangers.

L'équipement sportif comporte un stade parfaitement aménagé, deux terrains de jeux, un gymnase et une piscine.

1 11 1

La vie intellectuelle et artistique n'est pas très active et se réduit à quelques manifestations ponctuelles dans l'année : conférences, concerts, pièces de théâtre, expositions. L'infrastructure d'accueil pour ces manifestations est très limitée : une salle municipale, dite "salle des fêtes", dépourvue d'équipements modernes ; un amphithéâtre à l'E. N. A. D.

Face à cette situation le Département de la Creuse a décidé la création d'un Centre Culturel et Artistique ayant un double rôle d'animation culturelle et de mise en valeur de la Tapisserie d'AUBUSSON (Musée).

Jusqu'alors en effet les seules tapisseries accessibles au public étaient présentées dans quelques galeries privées, à l'E. N. A. D. ou lors de "l'Exposition Officielle de la Tapisserie" qui se déroule annuellement à l'Hôtel de Ville mais qui constitue en fait une manifestation commerciale.

AD23, 1230W2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

Le 4 Septembre 1981

NOTE sur l'importance de la Tapisserie
dans la Région AUBUSSON-FELLETIN

1) - Nombre d'ateliers : 18 à AUBUSSON
1 à FELLETIN (PINTON)

2) - Personnel total : 248 - AUBUSSON sur un total de 1 500 salariés
dans cette ville (16 %)
46 - FELLETIN

Total 294

3) - Effectif par atelier

| | | | |
|-------------------|----|---|-------------------------------|
| - ANDRAUD | 15 |) | |
| - BASCOULERGUE | 1 | (| |
| - COUTURIER | 2 |) | |
| - FOUGEROL | 9 | (| Syndicat des Maîtres Artisans |
| - VERRIER | 7 |) | Tapissiers d'Art |
| - CARON (BLESSAC) | 1 | (| |

| | | | |
|-----------------|----|---|--------------------------------------|
| - Mme BRIVET | 2 |) | |
| - Mme COUBELY | 12 | (| |
| - FOUR | 61 |) | |
| - HAMOT | 45 | (| A R T A |
| - LEGOUÉIX | 13 |) | et Chambre Syndicale d ^{rs} |
| - Mlle PEYRATON | 2 | (| Fabricants de Tapis et |
| - PICAUD | 15 |) | Tapisseries |
| - PINTON | 46 | (| |

- 2 -

| | | | |
|--------------|----|---|--------------|
| - BRACQUENIE | 33 |) | |
| - TABARD | 16 | (| Indépendants |
| - FAUREAU | 1 |) | |
| - LAURENT | 4 | (| |

| | | | |
|-------------|---|--|--|
| - Mme Henry | 9 | | Chambre Syndicale des Fabricants de Tapis et Tapisserie |
|-------------|---|--|--|

4) PRODUCTION

- 4 500 à 5 000 m² de tapisserie tissés annuellement.
- 100 000 de tapis mécanique tissés par SALLANDROUZE qui emploie 130 personnes et consomme environ 150 tonnes de laine par an.

AD23, 1230W2

Le CENTRE CULTUREL et ARTISTIQUE Jean LURCAT à AUBUSSON

Note de présentation

Le Centre Culturel et Artistique Jean LURCAT est implanté à proximité de la piscine, à mi-chemin entre le Lycée Nationalisé et l'École Nationale d'Art Décoratif, d'une part, le Lycée d'Enseignement Professionnel d'autre part. Le terrain que la ville d'AUBUSSON a mis à la disposition du Conseil Général de la Creuse pour la construction du Centre représente un emplacement de choix : ni trop excentré, ni trop enclavé dans la zone habitée. Ce qui permet de disposer, autour, d'une surface de parking importante et d'éviter, par ailleurs, le problème des "nuisances sonores" pour les riverains.

Le Centre Culturel et Artistique a une vocation départementale et nationale, qui intègre à la fois un Musée de la Tapisserie et un Centre d'animation et de diffusion culturelles. Une structure d'animation audio-visuelle en assure le pivot.

Les fonctions de ce Centre s'articulent autour de deux pôles d'animation :

1°) Le Musée de la Tapisserie :

Il a quatre fonctions essentielles :

- "galerie d'exposition" :

Expositions à caractère artistique et expositions à caractère historique et ethnographique : tapisserie, du XIV^{ème} siècle à nos jours ;

- création :

Réalisation à AUBUSSON, chaque année, d'une tapisserie commandée par le Centre à un grand artiste contemporain (contribution à la constitution du fonds permanent) ;

- animation :

Animation autour de la création annuelle, Participation aux stages d'initiation à la tapisserie organisés par l'École Nationale d'Art Décoratif. Rencontres-débats, colloques sur les problèmes de la tapisserie, Réalisation de documents audio-visuels ;

- "centre de documentation" :

Cette dernière fonction, en fait, pourra être assumée par l'École Nationale d'Art Décoratif, en liaison avec le Musée de la Tapisserie.

..!..

2°) Le Centre d'animation et de diffusion culturelles :

- L'animation aura pour support un Centre audio-visuel (filmothèque, vidéothèque, discothèque, télé-club, salle polyvalente de cinq cents places, centre de documentation axé sur le cinéma et l'audio-visuel, mais comportant aussi des périodiques et des ouvrages de référence).

- Une agence technique culturelle pour revitaliser et développer la vie associative mettra à la disposition des différentes Sociétés culturelles des locaux pour leurs réunions, leurs répétitions et leurs manifestations publiques.

Elle comportera une banque de prêt de matériel et un service d'aide sur le plan de la régie des spectacles des sociétés locales, du secrétariat et de l'information.

- Le Centre servira également de support technique et administratif pour les formations artistiques professionnelles (théâtrales, musicales, chorégraphiques) de la région et d'ailleurs désirant se produire devant le public d'AUBUSSON.

- Il sera aussi un Centre d'information polyvalent :

Information sur toutes les activités culturelles et artistiques du département et de la région ;

Informations sociales.

La construction (d'une superficie totale de 2 360 m²) qui abritera toutes ces activités, répond au programme architectural suivant : autour d'un "foyer central", constitué par un vaste hall d'accueil à la fois lieu d'information et d'exposition (Expositions à caractère documentaire surtout) se distribueront, sur deux niveaux, les salles suivantes :

- une importante galerie d'exposition comportant un atelier de démonstration : 840 m² au total ;

- une salle polyvalente de 350 m² bien équipée pour le cinéma et pour accueillir des manifestations théâtrales, musicales et chorégraphiques et qui pourra être transformée aisément en salle d'animation, salle d'exposition (supplémentaire), salle de bal... ;

- une salle d'animation audio-visuelle (40 m²) ;

- une salle faisant fonction de salle de lecture, de discothèque et de vidéothèque (110 m²) ;

- une salle pour la banque de prêt de matériel (30 m²) ;

- une cafétéria, qui sera utilisée également comme lieu d'animation et équipée, notamment, pour programmer des spectacles de cabaret et de café-théâtre (120 m²) ;

- enfin, toute une infrastructure de locaux administratifs et techniques nécessaires au fonctionnement du Centre : bureaux, dépôts divers, circulations, etc... (360 m²).

Financement

La réalisation du Centre Culturel et Artistique Jean LURCAT a nécessité un financement à la dimension du projet et de ses ambitions.

Il aura pu être obtenu grâce aux efforts conjugués du Département, de la Région et de l'Etat.

La Municipalité d'AUBUSSON, pour sa part, a cédé gratuitement le terrain sur lequel il est implanté.

Le coût global de l'opération s'élèvera à 20,16 millions de francs actuels (plus de 2 milliards de centimes). Cette somme, considérable au regard des possibilités de la Creuse, provient, pour la plus large part, du budget départemental. En effet, le Conseil Général a décidé d'y consacrer 8,554 millions de francs, soit 42 % du financement total.

Pour mieux apprécier l'importance de cet effort de la Creuse, il convient de rappeler que le budget du Département s'élève à 250 millions de francs dont plus de 40 % sont consacrés aux dépenses d'aide sociale et 20 % environ aux dépenses de voirie.

La contribution du Département a été complétée par celle de l'Etat qui a accordé une subvention de 5,47 millions de francs. Cette subvention provient, dans sa quasi totalité, du Ministère de la Culture, en particulier de la Direction des Musées et de la Direction des Théâtres. Le Fonds d'Intervention Culturel (F I C) y a également contribué (70 000 Frs). De plus, une subvention du Ministère de la Santé au titre du PAP 16 (84 000 Frs), justifiée par l'intérêt que présentent les actions de ce Centre pour les jeunes et les personnes âgées, est venue s'ajouter à celle du Ministère de la Culture.

L'Etablissement Public Régional du Limousin a également affirmé sa solidarité dans l'effort de développement culturel qui a été entrepris par le Département de la Creuse car le Centre d'AUBUSSON contribuera largement au rayonnement culturel de l'ensemble de la Région.

Ainsi, l'Etablissement Public Régional a-t-il décidé d'accorder une subvention d'un montant global de 2 750 000 Frs à laquelle est venu s'ajouter un crédit complémentaire de 2 250 000 Frs inscrit au budget primitif de 1982. La participation du Conseil Régional est donc de 25 % du financement du projet.

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales et la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales ont, elles aussi, apporté leur participation :

- la première (C N A F) a consenti un effort important en allouant un crédit de 786 000 Frs ;
- la seconde (C A E C L), pour sa part, a octroyé une subvention de 350 000 Frs pour l'équipement de la salle Jean LURCAT.

7604

79

DEPARTEMENT DE LA CREUSE

CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D' AUBUSSON

Note de Présentation

A R C A R C H I T E C T U R E
A.Y. DUPUIS et W. MITROFANOFF, architectes
3, Bd Richard-Lenoir PARIS 11 tél. 355.83.60

AD23, 1298W1

CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'AUBUSSON

Programme architectural

| | |
|---|--------------|
| <u>1 - Musée de la tapisserie</u> | 985 m2 |
| 1° - galerie d'exposition dont 90 m2 pour les cartons | 840 m2 |
| 2° - salle d'audio-visuel | 40 m2 |
| 3° - dépôt | |
| . tapisserie | 70 m2 |
| . matériel | 35 m2 |
| <u>2 - Centre d'animation et de diffusion culturelles</u> | 1.015 m2 |
| 1° - hall foyer | 240 m2 |
| - entrée/accueil | 190 |
| - sanitaires-vestiaires | 30 |
| - bureaux d'information | 20 |
| 2° - cafétéria | 120 m2 |
| - zone publique | 100 |
| - services | 20 |
| 3° - salle de prêt | 30 m2 |
| 4° - salle de lecture vidéothèque discothèque) | 110 m2 |
| 5° - salle de montage et prise de son super 8 | 45 m2 |
| 6° - salle polyvalente | 350 m2 |
| 7° - loges et locaux techniques salle | 120 m2 |
| <u>3 - Locaux techniques et administratifs communs</u> | 360 m2 |
| 1° - bureaux | 70 m2 |
| 2° - infrastructure technique et circulations | 210 m2 |
| 3° - logement régisseur | 80 m2 |
| SURFACE UTILE TOTALE | 2.360 m2 |

CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'AUBUSSON

Tableau comparatif des surfaces

| LOCAUX | PROGRAMME | PROJET | |
|---|----------------------------|--|------------|
| I - MUSEE | | | |
| . galerie | 750 m ² | 790 m ² | RDC |
| . salle audio | 40 m ² | 40 m ² | RDC |
| . dépôt tapisseries | 70 m ² | 70 m ² | SSol |
| . dépôt cartons | 90 m ² | 92 m ² | RDC |
| . dépôt matériel | 35 m ² | 35 m ² | RDC |
| Total Partiel | 985 m² | 1.027 m² | |
| II - CENTRE D'ANIMATION | | | |
| . hall foyer | 190 m ² | 190 m ² | RDC/1° ét. |
| . 2 bureaux info. | 20 m ² | 16 m ² | RDC bas |
| . vest. sanit. | 30 m ² | 27 m ² | RDC bas |
| . cafétéria | 120 m ² | 118 m ² | RDC haut |
| . lecture vidéo | 110 m ² | 113 m ² | RDC haut |
| . salle polyvalente (total) | 470 m ² | 464 m ² | RDC |
| - salle + estrade | 350 | 343 | RDC |
| - dépôt | 40 | 35 | RDC |
| - vest. sanit. | 40 | 36 | RDC/1° ét. |
| - régie | 40 | 50 | 2° ét. |
| - circul. techn. | - | 60 équipement | |
| . banque de prêt | 30 m ² | 29 m ² | RDC |
| . atelier super 8 | 45 m ² | 44 m ² | 1° ét. |
| Total Partiel | 1.015 m² | 1.001 m² | |
| III - LOCAUX TECHNIQUES & ADMINISTRATIFS COMMUNS | | | |
| . bureaux | 70 m ² | 74 m ² | RDC bas |
| . garage | 40 m ² | 43 m ² | RDC |
| . locaux techniques | 50 m ² | 55 m ² | SSol |
| . locaux poubelles | 10 m ² | 12 m ² | RDC |
| . circulations | 110 m ² | 207 m ² | Variante |
| . logements | 80 m ² | 80 m ² | |
| Total Partiel | 360 m² | 471 m² | |
| TOTAL GENERAL | 2.360 m² | 2.499 m² + 60 m ² passerelles techniques | |

NOTE DE PRESENTATION ETUDE D'IMPACT

LOCALISATION

Le centre est situé dans la zone d'aménagement au Sud-Est de la ville entre le CD 23 et la Creuse. Il est limité au Nord et à l'Est par l'avenue Lissiers et la rue Tristan L'Hermitte ; au Sud par les jardins contigus à la piscine qui seront prochainement prolongés par une promenade plantée, au bord de la Creuse.

FONCTIONNEMENT DU CENTRE

Le parti adopté s'efforce de répondre à la double fonction du centre : les deux pôles (salle polyvalente et salles d'expositions) sont disposés de part et d'autre d'une galerie centrale qui permet, selon son affectation, de les isoler ou de les joindre.

Cette galerie aboutit directement au hall sur lequel s'ouvrent tous les autres locaux du centre d'animation. Cette disposition d'ensemble permet une utilisation plus ou moins étendue en fonction des activités envisagées (voir schémas d'utilisation).

Le foyer, en mezzanine dans le hall, peut être utilisé en expositions ou en accès haut de la salle de spectacles.

La zone de service est située au fond des salles de spectacles et d'expositions.

IMPLANTATION DES LOCAUX

Les salles d'expositions, fermées, sont situées au Nord, sur l'avenue des Lissiers.

La salle polyvalente s'ouvre, au Sud, sur une vaste terrasse qui peut lui servir de prolongement lors des fêtes ou d'expositions.

Cafétéria, salle de lecture et administration bénéficient au Sud et à l'Est, d'une bonne orientation et de la vue sur la ville.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

L'implantation du centre prend en compte l'existence de la piscine et l'aménagement prochain de la promenade plantée au Sud, en bordure de la Creuse.

Une cour d'entrée est créée en léger surplomb, desservant à la fois centre et piscine. On y accède par des rampes depuis les parkings déjà aménagés à l'entour, par la ville. Elle est bordée de talus engazonnés et plantés.

La terrasse de la cafétéria, au-dessus de la cour, est bien accessible depuis le centre ou la piscine.

La terrasse de la salle polyvalente pourra être traitée lors de l'aménagement des jardins contigus à la piscine.

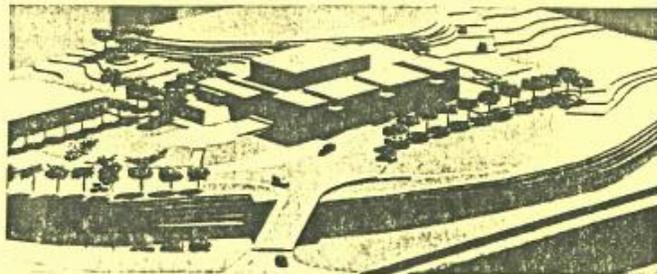
La cour de service est située au bas de la dénivellation à l'Ouest du terrain.

INSERTION DANS LE SITE

La spécificité du programme entraîne, pour les bâtiments, une volumétrie rompant par ses dimensions et par l'absence de percement, avec l'échelle des constructions avoisinantes. Grandes portées et parois aveugles sont en effet requises. On s'est efforcé néanmoins, d'atténuer ce contraste en recoupant, dans la mesure du possible, les volumes et en introduisant des éléments d'échelle plus restreinte (blevédères, traitement des abords de la cafétéria, etc ...)

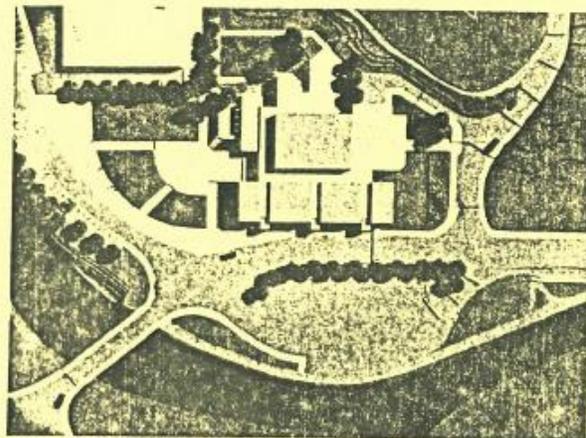
L'utilisation de matériaux adéquats (granit en façade, bardages et terrasse ardoise) paraît être un bon facteur d'intégration.

En outre, les abords plantés et prolongés par la future zone d'aménagement en bordure de la Creuse, favorisent l'intégration du centre et de la piscine dans celles-ci.



Maquettes du Centre Culturel et Artistique d'Aubusson (vues d'ensemble et aérienne)

Maquettes de VLADIMIR MITROFANOFF, architecte. Photographie ARC



à Aubusson août 1981

ouverture
du

Centre Culturel JEAN LURÇAT

musée de la tapisserie
et centre d'animation
et de diffusion culturelles

Construit à l'initiative du Conseil général de la Creuse, avec le concours de la Ville d'Aubusson, du Conseil régional du Limousin, de l'Etat (DATAR et ministère de la Culture et de la Communication) et de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, le Centre Culturel Jean-Lurçat, dont la construction est en cours, sera officiellement inauguré le 5 septembre 1981.

Implanté à Aubusson, sur la rive gauche de la Creuse, à cinq minutes (à pied) de la vieille ville, ce centre aura une vocation à la fois nationale et départementale :

- nationale, parce qu'il comportera un Musée de la Tapisserie d'Aubusson (axé surtout sur la rénovation de la tapisserie contemporaine, avec, notamment, un important fonds Jean-Lurçat) ;
- départementale, parce qu'il aura comme deuxième support d'animation un centre d'animation et de diffusion culturelles, spécialement équipé pour une animation cinématographique et audio-visuelle, mais pouvant également accueillir d'autres manifestations (théâtrales, chorégraphiques, musicales) et servir de lieu de réunion, de répétition et de représentation pour les sociétés locales qui bénéficieront, par ailleurs, d'une banque de prêt de matériel.

Pour remplir toutes ces fonctions, le Centre culturel Jean-Lurçat disposera d'un équipement de 2 445 m² regroupant, sur trois niveaux, les salles suivantes :

- une galerie d'exposition de 800 m² (avec atelier de démonstration intégré) ;
- une salle polyvalente de 400 places, bien équipée pour le cinéma et l'accueil de spectacles divers (musique, danse, théâtre) et transformable aisément en aire d'animation, salle d'exposition, etc. ;
- une salle d'animation audio-visuelle de quarante places ;
- une salle regroupant discothèque, Centre de documentation et un dépôt permanent de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Creuse ;
- une cafétéria, équipée pour accueillir des spectacles de cabaret et de café-théâtre (135 m²) ;
- un hall d'accueil ;
- des locaux techniques : dépôt de tapisseries et de cartons ; dépôts de décors ; atelier de montage pour films super 8 mm et diaporamas ; cabine d'enregistrement et labo photos ; banque de prêt de matériel, etc. ;
- des locaux administratifs ;
- des locaux de réunion.

N.B. — Pour tous renseignements complémentaires concernant ce projet, s'adresser à M. P. CAZALS Hôtel de Ville, 23200 Aubusson, tél. (55) 66.33.06.

AUBUSSON CAPITALE CULTURELLE :

**UN MUSEE DE LA TAPISSERIE
PRIORITE A L'AUDIOVISUEL
RECHERCHE DE L'IDENTITE LOCALE
MUSIQUE ET POESIE**

Aubusson doit devenir une capitale régionale de la culture. Un impératif qui est cher au cœur d'André Chandernagor. Un impératif qui est en train de se réaliser, ainsi que l'a confirmé la fête du théâtre de novembre dernier.

Il est vrai aussi que 1981 va marquer un tournant dans la vie aubussonnaise. Ce sera d'abord et surtout fin juin l'ouverture du Centre Jean-Lurçat qui regroupera un musée de la tapisserie et une cellule d'animation audio-visuelle. Il sera d'ailleurs complété par un Centre de documentation, une bibliothèque et par une antenne de l'Ecole départementale de musique.

En juin et pendant tout l'été, Aubusson honorerà Jean Lurçat grâce à une grande rétrospective de son œuvre peintures, dessins, tapisseries et cartons, céramiques et bijoux. Une exposition complétée par un colloque sur la tapisserie auquel participeront des artistes comme Picart-le-Doux, Dom Robert, Prassinos.

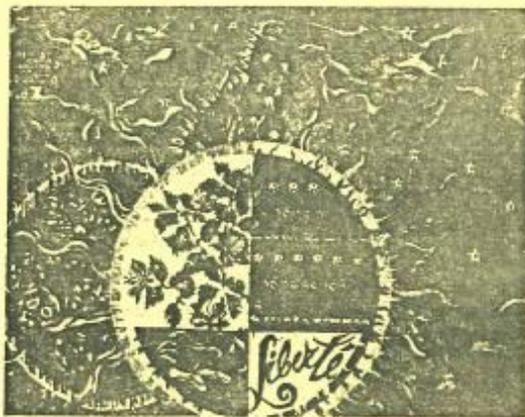
Le musée de la tapisserie regroupera des œuvres anciennes et des œuvres contemporaines, de manière à présenter les différentes rénovations de l'art tissé. Le musée se dotera d'archives importantes, où Jean Lurçat trouvera tout naturellement la place qui lui revient.

Jusqu'au 22 février, on peut découvrir à Aubusson les résultats de l'enquête ethnographique « Vivre à Aubusson hier et aujourd'hui », une exposition est présentée à l'ENAD. Elle est complétée par des documents audiovisuels Audiovisuel justement avec le forum prévu en ce mois de février à Aubusson et Felletin. Ce forum permettra en particulier de découvrir des films réalisés sur la région.

1981 verra le lancement d'une programmation cinématographique « Art et Essai ». Rappelons que 1981 doit voir la création d'un complexe cinématographique de deux salles dans le grand théâtre. Ainsi, Aubusson disposera de trois salles de cinéma. Actuellement, il existe deux ciné-clubs.

Le Centre culturel prévoit aussi la création d'un atelier-images, d'un télé-club (rencontre-débat autour d'une émission deux fois par mois).

Le Centre de documentation-bibliothèque (4.500 livres au départ) organisera différentes animations, dont des expositions et des rencontres-débats. Important programme aussi pour l'antenne de l'Ecole départementale de musique et pour la discothèque, avec la poursuite de l'opération chorales (stages et concert



Fragment de « Liberté », d'après Jean Lurçat : mieux qu'un symbole pour Aubusson

chorale en juin, ainsi que divers concerts), avec aussi réfection de l'orgue de l'église Sainte-Croix (un grand concert est prévu avec une œuvre d'André Jorrand lors de l'inauguration)

Parmi les autres opérations, relevons des cours d'initiation à l'art dramatique, un spectacle de variétés, le lancement d'une revue trimestrielle, différents spectacles.

On sait déjà que 1982 verra deux grandes expositions sur la tapisserie avec les photographes Robert Doisneau et Edouard Boubat, avec aussi une rétrospective de la tapisserie aubussonnaise depuis le XIV^e siècle. Les actions engagées cette année, seront bien entendu, poursuivies.

On profite aussi de créer un festival du film sur les métiers d'art.

En juillet 1982 aura lieu la fête des Troubadours, sur la colline de Marchedieu.

C'est ainsi que le Centre Jean-Lurçat entre dans la réalité quotidienne.

Les travaux de construction se poursuivent normalement avenue des Lissiers. Le musée se trouvera en bordure de l'avenue et la cellule d'animation (avec sa grande salle) sera sur l'arrière. Le musée sera départemental alors que la cellule d'animation sera gérée par l'association du Centre Robert Guinot